



ÉVALUATION DES PERSONNELS DANS L'ÉDUCATION

Le Ministère veut changer le mode d'évaluation des enseignants :

Comment ?

Un entretien professionnel tous les trois ans donnant lieu à un rapport écrit.

Sur quoi ?

La « valeur professionnelle »
(résultats des élèves,
application servile des
réformes...)

Par qui ?

Le seul chef d'établissement promu ainsi évaluateur unique !

Pourquoi ?

Certes le système actuel n'est pas satisfaisant, mais ce qui est proposé sera bien pire

UN PROJET INACCEPTABLE

- **Le chef d'établissement n'est pas compétent pour évaluer les enseignants sur l'aspect central de leur métier** (l'enseignement d'une discipline, les activités pédagogiques dans la classe). L'implication ou non dans les projets divers, les rumeurs venant des parents ou des élèves vont prendre le pas sur cet aspect.

La spécificité de nos métiers qui fait la légitimité des enseignants est ainsi niée, ce qui augure mal de l'avenir du métier d'enseignant.

- Ce système va introduire à partir d'un avancement à l'ancienneté un **avancement accéléré pour certains** (sur un rythme moins favorable que l'actuel grand choix) **au bon vouloir du chef d'établissement**. Il va donc mettre en concurrence les collègues au sein de leur établissement. **C'est un encouragement à l'individualisme au moment où l'école a besoin d'un travail collectif pour assurer l'avenir des élèves.**

**TOUS EN GRÈVE LE 15 DÉCEMBRE POUR REFUSER
CE PROJET DANGEREUX !!**

**MANIFESTATION À 14 HEURES, DEVANT L'INSPECTION
D'ACADÉMIE À NEVERS**

La mobilisation a déjà commencé à payer. Suite à la pétition, le ministre a amorcé un premier recul. Continuons !!